

Réf: Dossier 302152

## Avis de constitution

### SOCIETE « SAMORO FOODS »

Siège Abidjan Cocody riviera palmeraie non loin du nouveau camp ; lot n°2998 ; ilot n°213 ,80ha ; section : WX; parcelle : n°60 07 BP 582 Abidjan 07., Lot 2998, Ilot 213

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMORO FOODS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Restauration
- Le catering

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody riviera palmeraie non loin du nouveau camp ; lot n°2998 ; ilot n°213 ,80ha ; section : WX; parcelle : n°60 07 BP 582 Abidjan 07., Lot 2998, Ilot 213

Dirigeant(s) Mlle SYLLA AICHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04261 du 03/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25715/GTCA/RC/2024 du 03/05/2024

